



CINÉMA LE CÉSAR
APT (84)

6 AU 13
NOVEMBRE
2020

18^{ÈME}
FESTIVAL
DES CINÉMAS
D'AFRIQUE
DU PAYS D'APT

WWW.AFRICAAPT-FESTIVAL.FR
FCAPA@FREE.FR
06 82 64 84 99

LE FESTIVAL DES CINÉMAS D'AFRIQUE DU PAYS D'APT

- Association loi 1901
- Plus de 6000 spectateurs chaque année en 8 jours
- 70 projections, 40 films présentés, des leçons de cinéma, conférences, débats.
- Plus de 20 invités
- 10 associations et 34 entreprises locales partenaires
- 4 entreprises mécènes

* **LE FCAPA EST LE SEUL FESTIVAL DES CINÉMAS D'AFRIQUE EN FRANCE À ÊTRE LABELLISÉ AFRICA 2020, UNE OPÉRATION NATIONALE PORTÉE PAR L'INSTITUT FRANÇAIS.**

Pendant 6 mois, le Festival propose de découvrir les cultures des pays d'Afrique à travers leurs cinématographies. Fiction et documentaire, comédie et drame, chacun apportant à sa manière une vision d'une partie de l'Afrique, et du monde. Une trentaine de cinéastes seront invités à participer à des débats, à des leçons de cinéma... Projections et conférences de juin à décembre, en présence de nombreux invités.

Trois résidences d'écriture en octobre et novembre.

Une 18ème édition plus importante, du 6 au 13 novembre.

* **POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?**

Devenir mécène c'est :

AFFIRMER votre vocation d'entreprise citoyenne engagée dans l'environnement culturel et humain ;

PARTAGER des valeurs de respect, tolérance, ouverture à d'autres cultures ;

APPORTER un soutien concret à un événement solidement implanté en Pays d'Apt-Luberon ;

PARTICIPER à la découverte de la création cinématographique des pays d'Afrique et de leurs artistes ;

S'ASSOCIER à un événement de portée nationale en consolidant votre ancrage local et en créant des liens forts avec les associations, les entreprises partenaires.

COMMENT LE DEVENIR ?

Pour les entreprises, conformément à l'article 238 bis du Code Général des Impôts, un don annuel au Festival des Cinémas d'Afrique au titre de mécénat est déductible d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du montant des versements.
Par exemple, un don de 1 000€ ne coûte que 400€ à l'entreprise.

Pour les particuliers, conformément à l'article 200 du Code Général des Impôts, un don annuel au Festival des Cinémas d'Afrique au titre de mécénat est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant des versements.
Par exemple, un don de 1 000€ permet une déduction de 660€ de son impôt sur le revenu.

	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3
Montant du don	1000 €	1500 € à 2500 €	3000 € et plus
Coût réel après déduction fiscale	400 €	600 € à 1000 €	1200 € et plus
Logo sur les affiches	NON	NON	OUI
Logo sur la première page du programme	OUI	OUI	OUI
Logo sur le diaporama avant chaque projection	OUI	OUI	OUI
Logo dans le dossier de presse	OUI	OUI	OUI
Sur notre site internet	Cité	Cité + lien actif	Cité + lien actif
Votre nom associé à la projection d'un film ou d'une action particulière du festival	NON	OUI	OUI
Places offertes pour la soirée d'ouverture et de clôture	2 places	2 places	4 places
Places offertes pour les autres jours de la semaine	10 places	15 places	20 places
Accès VIP pour 2 personnes à toutes les soirées privées du festival	OUI	OUI	OUI
Mise à disposition de notre local pour vos événements privés	NON	1 jour (date à confirmer sous conditions)	3 jours (date à confirmer sous conditions)

NOS PARTENAIRES / MÉCÈNES EN 2019

✱ DÉJÀ 4 ENTREPRISES MÉCÈNES



✱ NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



✱ NOS ENTREPRISES SPONSORS

Alte, Aizomé, Aeris, Garage Germain Aptalocation, V comme Vin, pâtisserie Rousset, pharmacie Catherine Sautel, Cabécou & Poivre d'âne, Agence des Ogres, brasserie Bl(u)p, Gin Gin, boucherie Couteau, Sylvestre matériaux, Actuel, Chaussures, Joué Club, Intermarché, Rapid Flore, la Librairie Fontaine, Ibis Hôtel, Gan Assurances, Darty, Sylla, l'Imprim, O'Lab Photo, brasserie Ocria, la Presse Saint Pierre Chez Karim, le Domaine de la Verrière, boulangerie Au Pierrot Blanc, Cabriole et le Couvent.

✱ NOS MÉDIAS



CONTACT

RESPONSABLE DES PARTENARIATS : JOËLLE DANNEYROLLES

djjavv@live.fr - 06 83 01 17 42